

Une présidence sous influence : les priorités biaisées du gouvernement français pour l'UE

Sous embargo jusqu'à 00h01 CET, lundi 20 décembre 2021

Pour plus d'informations, contactez

Olivier Petitjean : opetitjean@multinationales.org 0033 6 08 27 39 89 (FR/ENG)

Lora Verheecke : lora-verheecke@riseup.net 0032 486 31 00 34 (FR/ENG)

Vicky Cann: Vicky@corporateeurope.org 0044 7960 988096 (ENG)

Hans van Scharen : Hans@corporateeurope.org 0032 484 72 97 76 (ENG/FR)

Le 1er janvier 2022, la France assumera la présidence tournante du Conseil de l'UE pour une période de six mois. Cette présidence aura une résonance particulière tant en France, où elle coïncidera avec la campagne de réélection d'Emmanuel Macron, qu'au niveau européen, où de nombreux textes législatifs et politiques cruciaux doivent être examinés ou finalisés¹.

Il est d'autant plus inquiétant de constater que cette présidence a été préparée en étroite collaboration avec les grandes entreprises et que ses priorités affichées reflètent fortement les demandes. Le gouvernement français se prépare à pousser pour un soutien massif à de puissants « champions » industriels européens et surtout français, dont on peut craindre qu'ils ne seront pas très différents des multinationales américaines et chinoises qu'Emmanuel Macron critique.

Il faudra faire preuve de scepticisme à l'égard de la communication de la présidence française car, dans de nombreux domaines, il est peu probable que les réalisations soient à la hauteur de la rhétorique grandiose utilisée. Cela n'est nulle part plus flagrant qu'en ce qui concerne la démocratie européenne : le désir déclaré d'Emmanuel Macron de « *cesser de construire l'Europe en s'isolant des citoyens* » est contredit par l'attitude adoptée par son gouvernement derrière les portes closes du Conseil de l'UE. Le gouvernement français a également laissé passer l'occasion de rompre avec les pires pratiques des présidences précédentes, en acceptant que sa présidence de l'UE soit sponsorisée par des multinationales.

À moins d'un changement de dernière minute, la présidence française du Conseil de l'UE risque donc d'aggraver le poids des industriels et des lobbies sur les décisions européennes, au détriment de l'intérêt public.

Principales conclusions :

1/ La France a choisi de ne pas renoncer à la pratique controversée du recours à des sponsors privés pour sa présidence du Conseil de l'UE. Les constructeurs automobiles Renault et Stellantis – pour qui plusieurs règles européennes qui doivent être finalisées pendant la

¹ Liste non exhaustive : paquet climatique 'Fit for 55', taxonomie verte, mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, financements pour l'hydrogène et autres grands projets industriels, standards d'émission des véhicules et fin des moteurs thermiques, DSA et DMA (régulation des GAFAM et du numérique), Boussole stratégique, Stratégie « De la ferme à la fourchette », réduction des pesticides, renouvellement du glyphosate, régulations financières Bâle III et Solvabilité II, taux minimal d'imposition sur les sociétés, directive sur les concessions, devoir de vigilance, directive sur les travailleurs des plateformes, alliances industrielles et PIIEC.

présidence française représentent des enjeux énormes – pourront ainsi soigner leur image et leur influence auprès des décideurs.

2/ Le peu d'informations dont nous disposons sur les rendez-vous entre décideurs et représentants d'intérêts au cours de la préparation de la présidence suggère un biais très fort en faveur des grandes entreprises. Sur les 40 réunions de lobbying divulguées par le représentant de la France à Bruxelles et son adjoint, par exemple, 31 étaient avec des entreprises ou des lobbies industriels, contre seulement 2 réunions avec la société civile. Les échanges avec les associations industrielles ont commencé bien avant que la présidence française de l'UE soit même discutée au Parlement.

3/ Les institutions françaises – la représentation française à Bruxelles comme les ministères concernés à Paris – offrent de nombreux exemples de « portes tournantes » problématiques. Un conseiller sur l'énergie à la représentation française à Bruxelles a par exemple travaillé pour TotalEnergies et d'anciens conseillers en énergie sont devenus lobbyistes pour Engie et Arianespace. De même, d'anciens conseillers sur les questions financières à la représentation travaillent désormais pour la Société générale, Amundi ou encore pour la Fédération bancaire française. Les portes tournantes donnent aux lobbyistes des grandes entreprises un accès privilégié aux processus décisionnels et favorisent la confusion entre l'intérêt public et les intérêts privés des entreprises françaises – mais les dirigeants français nient même qu'il y ait là un problème.

4/ La présidence française du Conseil de l'UE sera affectée par les élections en France. Malgré les promesses officielles que le contexte électoral n'aura aucun impact, on constate déjà des liens étroits entre le programme de la présidence française et le programme d'Emmanuel Macron pour sa réélection – en particulier la promotion du nucléaire et le soutien massif apporté à des « champions » industriels et à leurs technologies. Certains gains politiques « faciles » – comme la mise en place d'un taux d'imposition minimum pour les entreprises – pourraient faire l'objet d'une communication exagérée à des fins électoralistes, alors que des avancées plus importantes auraient pu être obtenues avec de la volonté politique et du temps. Cela nuira inévitablement à la qualité du débat démocratique pendant la présidence française.

5/ Au nom du climat, le gouvernement français fait pression pour augmenter le soutien et les financements publics allant à des secteurs industriels controversés, y compris le nucléaire. Le gouvernement français cherche à saper la cohérence du Green Deal et du paquet « fit for 55 » pour défendre les intérêts de l'industrie nucléaire, en faisant par exemple inclure le gaz dans la taxonomie verte, et plus généralement en mettant en avant les technologies souvent contestables poussées par les grandes entreprises plutôt que des changements structurels.

6/ Alors que le gouvernement français a défendu publiquement la nécessité de réglementer les géants du web basés aux États-Unis, il semble surtout vouloir leur opposer des champions européens, au lieu de s'attaquer aux problèmes fondamentaux que posent leurs pratiques en matière de vie privée, de libertés, de privatisation et des droits des travailleurs. Derrière les discours sur la « souveraineté numérique », la frénésie de lobbying sur ces questions à l'approche de la présidence visait surtout à pousser un projet européen de « numérisation » au bénéfice du secteur privé, tout aussi problématique que celui de la Silicon Valley.

7/ Le gouvernement français promeut une « Europe de la santé », mais ne semble pas avoir tiré les leçons de la pandémie du Covid-19 en ce qui concerne le pouvoir démesuré des laboratoires pharmaceutiques ou les investissements nécessaires dans les systèmes publics de santé. Au contraire, il semble envisager une augmentation des financements publics pour les entreprises privées et pour l'ouverture de nouveaux marchés dans le secteur des soins et de la santé, notamment la « e-santé » – plusieurs événements sur le sujet étant prévus pendant la présidence française.

8/ Le gouvernement français veut étendre au niveau européen son modèle de collaboration public-privé étroite dans des secteurs industriels dits « stratégiques ». Au niveau européen,

cela signifie renforcer encore la collaboration entre gouvernements et grandes entreprises et augmenter les financements publics pour les industriels dans les secteurs dits « stratégiques » (par exemple l'hydrogène, les batteries ou les technologies cloud), souvent pour des options technologiques contestables, et sans débat démocratique.

9/ **Le commissaire français Thierry Breton – désigné par Emmanuel Macron, et le premier PDG à devenir directement commissaire européen – soutient activement les orientations politiques du gouvernement français.** Soutien explicite du nucléaire, il a rencontré les grandes entreprises françaises à de nombreuses reprises depuis le début de son mandat, et promeut activement la coopération entre secteur public et privé ainsi que le développement de « champions » industriels dans des secteurs stratégiques.

10/ **Malgré les déclarations d'Emmanuel Macron sur la nécessité de rendre l'Europe plus démocratique, le gouvernement français s'est systématiquement opposé aux efforts d'amélioration de la transparence et de la responsabilité démocratique au niveau du Conseil de l'UE.** La présidence française apparaît déjà comme une occasion manquée de défendre un programme démocratique ambitieux. Au contraire, sa focalisation sur les « champions industriels européens » risque d'exposer les institutions et les processus décisionnels européens à de nouvelles formes de capture par les grandes entreprises.

Sept raisons de prêter attention à la présidence française de l'UE

1. Des législations et politiques européennes cruciales seront discutées pendant la présidence française
2. La France n'hésitera pas à défendre ses intérêts économiques nationaux
3. La présidence française coïncide avec les élections présidentielles et législatives
4. La présidence française de l'UE a été préparée en collaboration étroite avec les grandes entreprises
5. Le gouvernement français semble très à l'aise avec l'opacité du processus décisionnel du Conseil
6. Le gouvernement français introduit ses propres formes de captation du pouvoir par les grandes entreprises au niveau européen
7. Les intérêts des entreprises européennes ne recoupent pas forcément ceux des citoyens

Que faudrait-il faire ?

Il y a quelques mesures de base que la présidence française n'a pas prises (jusqu'ici) pour éviter une influence excessive des grandes entreprises. Il est encore temps, mais l'horloge tourne, et les citoyens européens observent l'attitude du gouvernement français.

- **Éviter de donner un accès privilégié aux grandes entreprises** et leurs représentants, refuser les rencontres avec des représentants du secteur des énergies fossiles, Assurer la transparence de toutes les réunions avec des lobbies
- Ne pas co-organiser d'événements avec des grandes entreprises et **refuser toute forme de sponsoring**
- Introduire des règles plus rigoureuses sur les **portes tournantes et pantouflages**, et prévenir les situations de conflits d'intérêts potentiels parmi les fonctionnaires et dirigeants en charge de la présidence française
- **Améliorer la transparence et la responsabilité démocratique du Conseil de l'Union européenne** en ce qui concerne les projets législatifs européens, les groupes de travail et

- les trilogues, et s'assurer que les parlementaires nationaux sont informés et ont un vrai droit de regard sur les positions défendues par leur gouvernement au niveau européen
- **Donner la priorité à l'intérêt public** dans les processus européens.

1. Étude de cas : Action climatique ambitieuse ou fausses solutions ?

La présidence française du Conseil interviendra à un moment critique pour faire face à l'urgence climatique. Pourtant, la position du gouvernement d'Emmanuel Macron sur les questions climatiques est entachée d'une contradiction flagrante. D'un côté, il tient à se présenter comme un champion du climat ; de l'autre, il a concrètement décidé d'imposer les technologies promues par les grandes entreprises comme seule réponse possible au changement climatique. Le gouvernement français a été critiqué pour avoir passé une alliance cynique avec la Pologne et la Hongrie pour faire inclure le gaz naturel (une énergie fossile) et l'électricité nucléaire dans la Taxonomie verte de l'UE, censée orienter les investissements publics et privés pour la transition. Il a annoncé une relance de la construction de centrales nucléaires. Le gouvernement français soutient également l'hydrogène à titre de débouché pour l'électricité nucléaire. L'hydrogène est souvent présenté par l'industrie et certains gouvernements comme une solution climatique « verte » prête à l'emploi, mais c'est très loin de la réalité : actuellement, la quasi-totalité de l'hydrogène est produite à partir d'énergie fossile ou nucléaire. Une autre question politique cruciale qui pourrait être décidée pendant la présidence française concerne les normes d'émission pour les voitures. Ces dernières années, le lobby automobile français s'est montré très véhément dans son obstruction à une réglementation ambitieuse, menaçant de pertes d'emplois massives dans le secteur si les nouvelles normes étaient trop strictes. Les entreprises qui murmurent à l'oreille du gouvernement français sur ces questions incluent EDF, TotalEnergies et Engie dans le secteur de l'énergie, ainsi que Renault et Stellantis pour l'industrie automobile, qui sont sponsors de la présidence française.

2. Étude de cas : Des champions européens pour rivaliser avec les GAFAM ?

La présidence française aura à superviser la finalisation de deux législations visant à réglementer l'économie numérique, et notamment le pouvoir des GAFAM, à savoir la loi sur les services numériques (DSA) et la loi sur les marchés numériques (DMA), qui ont toutes deux fait l'objet d'un important lobbying à Bruxelles. Le gouvernement français adopte une position assez ambiguë sur ces questions. Il est – au niveau des discours - l'un des principaux défenseurs, parmi les États membres, de l'encadrement des GAFAM, de la protection des entreprises et des industries créatives européennes, et de la réduction de la dépendance vis-à-vis de technologies étrangères. Cependant, la principale réponse qu'il avance – en brandissant le slogan de la « souveraineté numérique » - est de soutenir l'émergence ou le développement de champions européens pour concurrencer géants américains et chinois. Le gouvernement n'a jamais vraiment abordé la question de savoir dans quelle mesure ces hypothétiques géants européens seraient en réalité différents des GAFAM. Atos, Dassault Systèmes et Thales, des entreprises françaises liées à l'industrie de l'armement et de la sécurité, sont en lice pour devenir ces « champions », ce qui soulève des questions sur les implications pour la vie privée et les libertés. La numérisation peut également aller de pair avec une plus grande privatisation ou externalisation des services publics, y compris l'ouverture de marchés tels que l'éducation ou la santé à des entreprises privées, comme dans le cas de l'e-santé qui figure en bonne place dans l'agenda de la présidence française. Un sommet sur la souveraineté numérique doit être organisé à Paris en février 2022 dans le cadre des initiatives de la présidence française, et portera sur des questions telles que la cybersécurité, l'indépendance vis-à-vis des États-Unis et le « cloud » souverain.

3. Étude de cas : Le secteur français de la défense à l'affût d'opportunités européennes

La France possède la plus grande industrie de défense de l'UE et elle pousse depuis longtemps pour une augmentation des dépenses de l'UE dans ce secteur, à la fois pour des raisons géopolitiques et comme source de financement pour ses entreprises d'armement, qui jouent un rôle central dans l'économie française. La défense est une priorité pour la présidence française. L'un des principaux dossiers sera la finalisation de la Boussole stratégique, première stratégie de défense paneuropéenne. Après le sommet européen sur la défense en février 2022, les dirigeants de l'UE devraient approuver la Boussole fin mars 2022 lors du Conseil européen. L'année 2022 a déjà été désignée comme « l'année de la défense européenne ». Les principales entreprises françaises de défense – Thales, Airbus, Safran et Dassault – reçoivent un soutien important financier des institutions européennes. Depuis le 1er juillet 2021, le représentant permanent de la France a rencontré à la fois Dassault et Airbus Defence and Space, et son adjoint, Airbus. Des cas de portes tournantes illustrent ces liens étroits entre le gouvernement français et les entreprises de défense : en janvier 2020, le responsable au marché intérieur au sein du bureau chargé de l'UE du Premier ministre français a quitté son poste pour devenir le lobbyiste en chef de Safran à Bruxelles.

4. Étude de cas : Le gouvernement français comme obstacle à la transparence et à la responsabilité.

En 2017, Macron a affirmé que « l'essence du projet européen est la démocratie ». Il a également déclaré : « Nous devons cesser d'avoir peur du peuple. En termes d'approche, nous devons tout simplement cesser de construire notre Europe en nous isolant d'eux. » Pourtant, le gouvernement français s'est placé à plusieurs reprises du mauvais côté de l'histoire en ce qui concerne la transparence et la responsabilité du Conseil de l'UE, qui réunit les États membres. En 2019, la France a refusé de se joindre à une initiative de dix autres États membres pour améliorer la « déconnexion actuelle entre la politique de transparence de l'UE et les attentes des citoyens ». Le gouvernement Macron figure également parmi les plus réticents des États membres à accepter la divulgation de davantage de documentation à la fois sur les délibérations du Conseil sur les propositions législatives, et sur le processus de « trilogie », c'est-à-dire le moment où le Conseil finalise les nouvelles lois européennes avec le Parlement et la Commission. Le soutien du gouvernement français à la pratique contestée du sponsoring des présidences tournantes par des entreprises a également contribué à entraver l'adoption de règles strictes dans ce domaine. Les positions de la France au Conseil de l'UE sont fixées par le gouvernement et l'Élysée, sans mécanismes de transparence et de responsabilité appropriés, y compris vis-à-vis des députés. Lors des prochaines élections, Macron sera attaqué par l'extrême-droite sur le thème d'une UE « distante » et non démocratique. Or, en matière de transparence et de responsabilité, la vision de la « souveraineté européenne » d'Emmanuel Macron semble se résumer à garder les affaires du Conseil de l'UE aussi secrètes que possible.

- Rapport sous embargo en anglais : <https://corporateeurope.org/en/under-influence-distorted-priorities?auHash=z0FwbmZehQdWcwwkTYTkM9mqOx39icG8h1kqtiYtmml>
- Version française à venir (disponible non maquetté sur demande à opetitjean@multinationales.org)